Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500143-20251125-D25_091-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	13	16

Vote
A l'unanimité Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 25 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/11/2025.

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MORY Marie, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues

Absent(s) ayant donné procuration : Mme MOREL Patricia à Mme LEVACHER Martine, MM : LOUAISIL Pascal à M. GILBERT Loïc, VALOTAIRE Denis à M. GLINCHE Eric
Absent(s) : Mmes : AYGALENC Monique, POTTIER Soazig

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

25-091 – Sollicitation d'une subvention du Département pour la construction d'un Skatepark

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la pratique des sports de glisse (skateboard, BMX, trottinette, roller…) est en forte progression parmi les jeunes de la commune, qui s'exercent actuellement sur la voie publique sans disposer d'un espace adapté, ce qui pose des problèmes de sécurité.

Afin de répondre à ce besoin et dans le prolongement d'une proposition du Conseil municipal des Jeunes, la commune souhaite réaliser un Skatepark en extérieur au sein du complexe sportif.

La procédure de consultation des entreprises s'étant tenue en octobre 2025, les travaux pourront débuter en décembre pour une mise en service envisagée en mars 2026.

Afin de financer cet équipement, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département d'Ille-et-Vilaine, au titre du Contrat de solidarité territoriale.

Le plan de financement prévisionnel est présenté comme suit :

SKATEPARK – Plan de financement prévisionnel en € HT			
Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Maitrise d'œuvre	26 858	DETR	89 486
Travaux	268 585	DSIL	89 486
Missions diverses	2 844	ANS	46 000
		Département	21 600
		Auto-financement	51 715
TOTAL	**298 287**	**TOTAL**	**298 287**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500143-20251125-D25_091-DE

- De valider le projet de création d'un Skatepark,

- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,

- De solliciter une subvention auprès du Département d'Ille-et-Vilaine au titre du Contrat de solidarité territoriale,

- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette demande et à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/11/2025

Le Maire
Nathalie CLOUET

Secrétaire de séance
M. POTTIER Christian